

Jeunesse et changement social

HASSAN RACHIK

1. La catégorie jeunesse	193
2. L'accès à l'emploi	196
Conclusion	200
3. Rapports à la famille et au mariage	203
Conclusion	204
4. Jeunes et politique	209
Conclusion	211
5. Rapports à la religion	211
Conclusion	215
<i>Bibliographie</i>	215

1. La catégorie jeunesse

1.1. Les différents recensements de l'administration coloniale française de 1921, 1931 et 1936 répartissaient la population marocaine selon trois groupes : les enfants, les adultes et les vieillards. La première répartition par sexe et par groupe d'âge quinquennal date du recensement de 1940 pour la zone nord et de 1951-1952 pour la zone sud¹. Officiellement, les « jeunes » ne constituaient pas une catégorie sociale. Socialement et politiquement, le mot « jeune », ou son équivalent arabe « chabab », était utilisé depuis les années 1930 par les jeunes nationalistes (chabab watani) et bien avant (1924-1925) par le Résident Général Lyautey pour prévenir les difficultés qu'allaient poser les jeunes Marocains scolarisés.

L'idée que la jeunesse est un phénomène récent que les sociétés traditionnelles ignorent est devenue un sens commun. Il était courant de penser que l'enfant marocain passait directement de l'enfance à l'âge adulte. La circoncision serait un rite de passage où le garçon (entre 3 et 7 ans en général) est arraché au monde féminin pour entrer dans celui des hommes. Pour la fille, les premiers signes de puberté l'éloignent du monde asexué des enfants et la rapprochent du monde des femmes. On affirmait qu'il y avait peu de différence entre la psychologie de l'enfant et celle de l'adulte. Très tôt, l'esprit de l'enfant Marocain est façonné à l'image du groupe. Très tôt, il découvre le monde du travail dans sa propre famille ou à l'extérieur en tant qu'apprenti. Les exemples ne manquaient pas : « Pour exprimer que son fils devient un homme, le citadin vous dira : « Il jeûne cette année le Ramadan » et le montagnard : « Mon fils commence cette année à monter à cheval »². La précocité du travail des enfants, qui ne favorise pas l'existence pratique de la jeunesse, serait commune à d'autres sociétés traditionnelles. En France, les fils des paysans et des ouvriers qui découvrent tôt le travail ne connaissent ni l'adolescence ni la jeunesse. C'est grâce à l'école qu'une bonne partie de jeunes découvrirait cette étape d'irresponsabilité provisoire, ce statut temporaire « ni enfant ni adulte »³.

A croire cette vision de la société traditionnelle, la jeunesse, ou toute notion équivalente, serait récente au Maroc et serait un trait caractéristique du Maroc moderne. Avant, il suffirait à un garçon de jeûner, de monter à cheval, de porter un fusil, pour devenir un homme. L'idée que l'enfant était (ou serait encore en milieu rural) très tôt mêlé aux adultes doit être nuancée. Le travail en tant que critère permettant à l'enfant l'accès au statut d'adulte est vague. S'il est vrai que l'enfant travaille très tôt, les tâches qui lui sont confiées ne sont pas forcément celles attribuées, souvent exclusivement, aux adultes. Certaines tâches sont réservées aux femmes et aux hommes mariés ou d'un certain âge. En milieu traditionnel, la classification des étapes de la vie est plus compliquée que ne laisse croire une division simple en enfance, âge adulte et vieillesse. Plusieurs mots et faits (différents selon les régions) indiquent qu'entre l'enfant et l'adulte, le Maroc connaissait des étapes de vie intermédiaires plus ou moins longues. La plus fréquente est celle qui réfère à la notion d'un « jeune en puissance du mariage » (°azri, a°ezri, ; fém. °azriya, Ta°ezrit) ou à celle de la « dépendance » (°ayel, °ayla). Elles sont nettement distinguées des mots qui réfèrent à l'enfance (darri, thfel, arradh, ahechmi, fém. darriya ; thfla, tarradht, tahechmite, etc.)⁴. Ces étapes ont subi des changements significatifs liés à la généralisation de l'enseignement et à l'accès à l'emploi.

1. Division des statistiques *Résultat du recensement de 1960*, vol 3, 1972, vol. I, p. 35.

2. Hardy, Georges et Brunot, Louis, *L'enfant Marocain Essai d'ethnographie scolaire*, Éd. Bulletin de l'Enseignement Public du Maroc, Janvier 1925 N° 63, p. 7-8 ; Hardy, Georges, *L'âme marocaine*, Librairie Larose, Paris, 1926, p. 83

3. Galland, Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 1991, 9-15 ; Bourdieu, Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Cérès Éditions, Tunis, 1993, 146.

4. Rachik, « Jeunesse et groupes d'âge en milieu rural », Collectif, *Jeunesse et société dans les pays du Maghreb*, 1991, Faculté des Sciences de l'éducation, Rabat. D'autres étapes intermédiaires sont observés selon les régions pour désigner le jeune marié habitant avec son père, ou un jeune marié disposant d'un logement indépendant de celui du père.

L'introduction de l'école moderne et les changements qui l'ont affectée (généralisation, prolongement des études, dépréciation des diplômes) ont eu des effets significatifs sur la définition, la durée et la nature de la jeunesse. Dire, par exemple, aux années 60 d'une personne âgée de 26 ans qu'elle est jeune aurait été inapproprié et perçu comme un affront.

Le second changement significatif est l'accès progressif des jeunes à des emplois qui ne dépendent plus de leur famille d'origine. Au Maroc rural, la règle était le travail dans l'exploitation du père (ou sous l'autorité du père lorsque celui-ci n'en possédait pas). C'est la ville et notamment les grandes villes qui donneront aux jeunes émigrés la possibilité de travailler loin de l'autorité du père. Ce n'est pas par hasard que le mot « zou-fri », une altération du mot français « ouvrier », était devenue, à partir des années 1950, synonyme de « célibataire autonome » (habitant seul ou avec d'autres célibataires). **L'accès à l'école et à l'emploi sont deux conditions dont les changements affectent directement la durée et le contenu de la jeunesse.**

1.2. L'étude sociologique des jeunes bute sur des obstacles d'ordre théorique et empirique. Les jeunes constituent une catégorie sociale tellement hétérogène que certains sociologues ont même douté de son existence. Que partage un jeune rural, analphabète et marié avec un jeune citadin, universitaire et célibataire? Toutefois, si on se limite aux conditions et aux indicateurs socio-économiques, toutes les catégories sociales seraient hétérogènes (les femmes, les salariés, les paysans, les enseignants universitaires, etc.) Tenant compte des conditions sociales et culturelles qui séparent les jeunes, nous supposons que ces derniers constituent une source de contestation et de changement. Les enquêtes, en milieu rural ou urbain, montrent que les jeunes cherchent à se démarquer, sur plusieurs aspects de la vie sociale, de la génération de leurs parents.

Les critères implicites ou explicites qui servent à identifier la population des jeunes sont équivoques. Nous avons deux manières de définir un jeune. La première fait coïncider la jeunesse avec une tranche d'âge : 15-24 ans (Nations Unies, Ligue Arabe), 12-30 ans, 16-30 ans¹, 12-19² ans, etc. La seconde recourt à des critères qualitatifs. Ce sont ces critères qui commandent le groupe d'âge à choisir. Pascon et Bentahar écrivent que « les 296 jeunes que nous avons interrogés dont l'âge est compris entre celui du carême et du mariage ont de 12 à 30 ans ». Ce sont des critères socioculturels qui sont invoqués : la capacité d'accomplir le jeûne et le statut matrimonial. Le critère de l'âge devient même secondaire ; des individus dont l'âge est inférieur à 30 ans ne sont pas retenus parce qu'ils sont mariés. L'entrée aussi bien que la sortie sont claires : « On entre dans la catégorie de jeunes par l'âge, on en sort par le mariage »³. La capacité de faire le jeûne, elle-même déterminée par un changement physiologique demeure un critère général pour définir la sortie de l'enfance.⁴ Selon la règle dite « hadd sayem », pratiquée dans plusieurs régions du Maroc, tous les garçons qui ont la capacité de jeûner doivent, sous peine d'amende décidée par l'assemblée, participer aux travaux collectifs. Partant de cette définition, l'enquête assimile les jeunes aux célibataires. Nous pensons que le mariage constitue la fin d'une étape, le célibat, mais n'implique pas automatiquement l'accès au statut d'adulte. Quel que soit leur statut matrimonial, des jeunes peuvent partager les mêmes valeurs, les mêmes loisirs, etc. parce qu'ils appartiennent à une même génération voire à une même cohorte.

1. Bennani-Chraïbi (Mounia), *Soumis et rebelles Les jeunes au Maroc*, Paris, Éd. du CNRS, 1994.

2. Suleiman, Michael W., – *Morocco in the Arab and Muslim World : Attitudes of Moroccan youth* », *The Maghreb Review*, Londres, 1-2, 1989, 16.

3. Ibid.

4. Selon la Convention des droits de l'enfant : « ... un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »

L'idéal serait de combiner les groupes d'âge quinquennaux allant de 15 à 34 ans avec les trois principaux critères qui définiraient l'entrée progressive dans la vie adulte : le mariage, l'accès à un emploi et l'accès à un logement autonome.¹

Les contraintes d'ordre empiriques sont plus tenaces et dépassent les efforts individuels d'un chercheur. Nous disposons de deux sources principales d'information sur la jeunesse marocaine, les enquêtes officielles et les études à caractère académique. Concernant les sources officielles, les enquêtes portant particulièrement sur les jeunes sont très rares, notamment avant les années 1990. Cependant, souvent les informations sur les jeunes sont à rechercher dans des enquêtes nationales portant sur des questions impliquant la population en général (emploi, mariage...), la population active urbaine ou rurale etc. C'est avec le CNJA que des données spécifiques aux jeunes ont été produites de façon régulière. La comparaison des résultats des Recensements Nationaux, des enquêtes de la Direction de la Statistique, du CNJA etc. et d'autres sources statistiques doit s'effectuer avec précaution. Car les données ne sont pas toujours observées, mesurées et analysées de la même façon.

Les recherches à caractère académique sur les jeunes basées sur des enquêtes sont, à l'image des sciences sociales au Maroc, très rares. L'enquête la plus ancienne fut réalisée par André Adam en 1962. Elle a concerné un échantillon constitué de 418 jeunes lycéens musulmans (61 % des garçons et 39 % des filles) habitant Casablanca (70 %) et Fès (30 %). La seconde enquête fut menée en 1969 par Pascon et Bentaher qui ont interviewé 296 jeunes ruraux. Exceptée l'enquête de Mohamed Tozy qui eut lieu en 1982-83 et qui a touché 400 étudiants, le reste des enquêtes fut conduit durant les années 1990. L'étude de Mounia Bennani-Chraïbi a concerné 157 jeunes de statuts sociaux différents. Deux autres études, conduites par deux équipes de sociologues, ont porté essentiellement sur les valeurs sociales et religieuses chez les étudiants de Rabat (voir tableau ci dessous).

Ces études présentent les traits suivants :

- Elles portent davantage sur les jeunes urbains et parmi eux les lycéens et les étudiants sont privilégiés. Il n'y a guère d'enquêtes dédiées à la jeunesse rurale.
- Ce sont les enquêtes par questionnaire qui dominent. Celles qui recourent à la technique de l'entretien sont plus rares.
- Elles ne traitent pas d'une question précise mais d'une série de questions. Toute enquête sur les jeunes se veut exploratoire. Cela est dû à la rareté des enquêtes qui poussent les chercheurs à se poser un maximum de questions.
- Les questions sur les valeurs, les représentations des jeunes que des chercheurs viennent d'entamer ne sont guère prises en charge par les enquêtes officielles centrées sur des données en rapport avec les politiques publiques (emploi, chômage, habitat, éducation,...).

Traiter de façon exhaustive de la jeunesse exige la prise en compte de tous les aspects de la vie sociale (emploi, scolarisation, émigration, conformisme et déviation, politique publique, famille, religion, loisirs, etc.) Notre choix est d'abord guidé par les questions traitées par les études existantes. Sur certains aspects, importants pour la connaissance de la jeunesse, les données sont non seulement rares mais souvent lacunaires. Pour le présent rapport, nous nous limiterons aux changements significatifs qui ont affecté la jeunesse marocaine dans ses rapports au travail, à la politique, au religieux et à la famille. Il ne s'agit donc pas de donner un aperçu sur les différents aspects de la jeunesse mais de saisir des mutations sociales qui ont eu lieu durant les cinq dernières décennies.

1. Il est aussi préférable de faire ressortir dans les enquêtes à venir les jeunes qui ont plus de 18 ans, âge légal du vote.

Tableau 1 : Enquêtes sur les jeunes

Auteur	Année	Enquêtes	Lieu	Échantillon	Outil
Adam	1961	Lycéens	Casablanca Fès	418	Questionnaire
Pascon et Bentahar	1968	Jeunes ruraux	4 villages	296	Entretien
Tozy	1984	Étudiants	Casablanca	400	Questionnaire
Suleiman	1989	Élèves	Casablanca, Rabat, Marrakech	1269	Questionnaire
Bourqia, Bensaid et Elharras	1992	étudiants	Rabat	500	Questionnaire

2. L'accès à l'emploi

2.1. Commençons par le travail qui constitue l'un des seuils principaux de la vie adulte. La formation du jeune est traditionnellement accomplie au sein de la famille. Il s'agit plutôt d'un savoir-faire lié aux activités agricoles, pastorales et artisanales. Avec la généralisation de l'enseignement, l'école est devenue le lieu de l'acquisition de connaissances et de compétences générales ou spécialisées qui devrait déboucher sur un emploi.

Au lendemain de son indépendance, le Maroc connaissait un taux d'analphabétisme très élevé (87 %). Ce taux était plus accentué chez les femmes de plus de 25 ans (99 %) mais aussi chez les jeunes femmes de 10 à 24 ans (90 %). En dépit de sa régression, le taux d'analphabétisme reste élevé. En 1994, 55 % de la population est encore analphabète. Le taux demeure élevé pour les jeunes femmes : 67 % pour le groupe d'âge 25-34 contre 40 % pour les jeunes hommes du même groupe d'âge. Il est aussi inégal selon le milieu : 37 % en milieu urbain et 75 % en milieu rural. Chez les femmes rurales, le taux est plus élevé (89 %) que celui enregistré pour l'ensemble de la population au lendemain de l'indépendance (87 %). Suivant une enquête nationale réalisée en 1993, 34 % des jeunes n'ont pas accès à l'école. Ce taux est de 60 % en milieu rural et de 15 % en milieu urbain. Il est de 50 % pour les filles contre 18 % pour les garçons. Les moins touchés sont les garçons qui vivent en ville (5 %) et les plus touchées sont les filles qui vivent en campagne (80 %)¹. Dans ces conditions, même les mots inégalité, discrimination deviennent un euphémisme. Il y a donc une partie de la jeunesse qui subit les effets d'une double discrimination. La féminité et la ruralité conjuguées constituent deux handicaps à surmonter pour atténuer l'inégalité des chances entre les jeunes. Le problème se complique lorsqu'on prend en compte l'interruption des études. 58 % des enfants scolarisés quittent l'école avant d'obtenir le CEP.²

2.2. L'inégalité des chances devant l'école se manifeste plus tard devant l'emploi. En 1994, 16 % de la population active était en chômage contre 10,7 % en 1982 et 8,8 % en 1971.³ En deux décennies, le taux de chômage a presque doublé. Celui-ci est nettement plus élevé en milieu urbain (20,3 %) qu'en milieu rural

1. CNJA, *Enquête nationale auprès des jeunes Analyse des résultats*, vol 2, 1993, 2.

2. CNJA, *ibid.*, 10.

3. Le taux de chômage est défini comme le rapport entre la population en chômage et la population active totale.

(10,8 %). Il touche davantage les jeunes : huit chômeurs sur dix sont âgés de moins de 30 ans. La majorité (80 %) des jeunes chômeurs est à la recherche d'un premier emploi. La catégorie d'âge la plus atteinte est celle de 15-24 ans qui connaît un taux de chômage supérieur à 30 %.

Chez les jeunes femmes, le taux de chômage a doublé en une décennie ; il est passé de 10,7 % en 1982 à 23,1 % en 1994. En 1982, le taux de chômage était un peu plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. En 1994, on assiste à une augmentation du taux de chômage chez les jeunes femmes. Pour les différents groupes d'âge, l'écart varie entre 7 et 14 points. Cette tendance est confirmée en 2002. Pour les différents groupes d'âge, la proportion des femmes à la recherche d'un emploi est nettement plus élevée que celle observée chez les hommes. Ceci traduirait un changement remarquable dans les attitudes sociales à l'égard du travail de la jeune femme en dehors du foyer. D'autres études – plus localisées – confirment les mêmes processus. Elles montrent qu'entre 1985 et 1992, le chômage urbain concerne plus les jeunes que les adultes et parmi les jeunes, ce sont les 20-24 ans qui sont les plus touchés. Elles montrent aussi que le chômage touche les femmes plus que les hommes et les jeunes filles plus que les jeunes hommes. Les taux les plus élevés du chômage féminin sont observés dans les villes situées dans des régions à vocation agricole comme celles de Kénitra, Safi et Marrakech.¹

2.3. Waterbury notait déjà en 1970, à un moment où l'Université Mohamed V de Rabat comprenait moins de 8000 étudiants, que ni le gouvernement ni le secteur privé ne pourront longtemps encore récupérer les jeunes qui commençaient à former « un prolétariat intellectuel ». ² Une quinzaine d'années plus tard, la question des diplômés chômeurs (titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur) est posée de façon insistante. Le chômage des diplômés augmentait annuellement de 15,5 % en moyenne. Leur effectif est passé de 22 636 en 1985 à 113 508 personnes en 1991 (CNJA, 1991). En 1992, leur nombre était de 99 220. ³ Il dépasse actuellement 200 000.

La question du chômage des diplômés trouva rapidement sa place dans l'agenda politique. A l'occasion de la fête de la jeunesse célébrée le 9 juillet 1990, le Roi Hassan II annonce le projet de création du CNJA. Quelques mois plus tard (20 février 1991), le CNJA vit le jour. Sa création témoigne de la gravité et de l'importance de la jeunesse notamment celle des diplômés chômeurs. Elle témoigne aussi des limites de l'action gouvernementale en ce domaine. Entre temps, l'ANDC (Association nationale de diplômés chômeurs) est créée (octobre 1991). A peine constitué, le CNJA entreprend (février mars 1991) une enquête nationale, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, sur le chômage des jeunes diplômés. 100 374 jeunes diplômés en chômage ont été recensés. Leur âge moyen est de 28,3 ans, 13 % sont mariés et 90 % vivent avec leurs parents.

Le problème crucial n'est pas tant le chômage que l'ancienneté dans la recherche de l'emploi. Plus de la moitié (55 %) recherchaient un emploi depuis 2 ans et 38 % depuis 3 ans. Il est souvent reproché aux diplômés de poser des conditions quant à la nature (préférence pour la fonction publique notamment) et au lieu de l'emploi (grandes villes). L'étude révèle cependant que 71 % des diplômés chômeurs sont prêts à travailler n'importe où et dans n'importe quel secteur. ⁴ Le chômage ne se pose pas pour tous avec la même acuité. 82,6 % des détenteurs d'un diplôme supérieur sont actifs contre 32,2 % pour les détenteurs du baccalau-

1. Direction de la Statistique, 1995, 62-64, 97.

2. Waterbury, John, *Le commandeur des croyants, La monarchie marocaine et son élite*, Paris, Presses Universitaires Françaises, 1975, pp. 345-347, 354-364.

3. Direction de la Statistique, 1995, 74.

4. CNJA, 1992, *op. cit.*, 11-14

réat. Le taux d'activité reste inférieur pour les détenteurs d'un certificat d'études secondaires (36,5 %) ou primaire (40,5 %) et les sans diplômes (46,6 %).¹

La répartition géographique des diplômés en chômage révèle un autre type de discrimination. L'inégalité devant l'emploi est aggravée par l'inégalité régionale. Les jeunes habitant les régions défavorisées souffrent doublement : les deux régions du centre et du nord-ouest regroupent respectivement 31,83 % et 25,17 % des diplômés en chômage. Pour le reste des régions, le taux varie entre 6 et 11 %.

Les intéressés indiquent aussi des différences d'ordre sociologique. Voici ce que dit un jeune issu de Missour (région steppique défavorisée) « Au centre du Maroc, la situation économique est un peu moins difficile,... c'est l'enfer dans ce genre de région. Quelqu'un qui vit à Casablanca ou à Meknès ne souffre pas du chômage comme à Missour, à Bouarfa ou Ain Bni Mathar, etc. »

Analphabète ou diplômée, la fille n'échappe pas aux contraintes supplémentaires liées à son statut de femme. Voici deux témoignages de deux filles vivant à Missour : « Même au sein de l'association des chômeurs, il y avait des pratiques déplorables à l'égard des filles diplômées. Certains garçons percevaient leur entrée sur le marché du travail comme une cause du chômage. Les femmes ne se battent pas seulement pour l'emploi, mais aussi contre ces pratiques machistes des hommes qui sont dans la même situation qu'elles » (titulaire d'une licence, 34 ans). « Avant, la femme attendait que le mari vienne chez elle la demander en mariage, maintenant les choses ont changé, c'est la femme qui doit sortir à sa recherche en quelque sorte et donc multiplier les occasions pour le rencontrer. Seulement, à Missour, les choses sont beaucoup plus compliquées. Les filles, pour échapper à l'enfermement dans la maison, acceptent de travailler parfois avec des salaires dérisoires et dans des conditions inacceptables, mais au moins elles sentent qu'elles ont une utilité. C'est la seule possibilité pour rentrer en contact avec le monde extérieur » (32 ans, licenciée)².

2.4. Concernant les représentations et les valeurs, des changements significatifs sont observés. Le premier qui a été observé durant la dernière décennie concerne les préférences en matière d'emploi. En 1991, 87 % des jeunes diplômés en chômage préféraient travailler dans le secteur public dont 30 % au Ministère de l'intérieur. Seuls 2 % optaient pour le secteur privé.³ Cette attitude paraît conservatrice, cependant elle semble appropriée, pour ne pas dire rationnelle, si on prend en compte la représentation du secteur privé comme un secteur fragile et peu sûr. Avec la persistance du chômage, les jeunes commencent à changer leurs attitudes en optant de plus en plus pour des initiatives privées.⁴ L'enquête de 1992 montre que la proportion des étudiants qui souhaitent travailler dans la fonction publique est relativement basse (36 %). Ceux qui optent pour le secteur privé, les professions libérales sont de plus en plus nombreux, respectivement 21,8 % et 16,8 %. Il faut aussi remarquer que 9 % souhaitent créer leurs propres entreprises.⁵

Le second changement est relatif à la valeur accordée au diplôme. La question de l'interruption des études supérieures voire leur abandon en faveur d'un emploi est de plus en plus posée. La valorisation de la poursuite des études, de l'obtention d'un diplôme est remise en cause. 43 % des jeunes pensent qu'obtenir un emploi est plus important qu'obtenir un diplôme et 36 % pensent le contraire.⁶ A la question de savoir si on

1. Direction de la Statistique, 1995, 54.

2. Chattou, Zoubir « Le chômage des diplômés et les dynamiques locales », in M. Mahdi (ed), *Mutations sociales et réorganisation des espaces steppiques*, Annajah al jadida, Casablanca, 2003, 149.

3. CNJA, 1992, 15

4. Chattou, *op. cit.*, 152-160

5. Bourqia, Rahma, L'étudiant et les valeurs, in. Bourqia, R., El Harras, M. et Bensaid, D. *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des sciences Humaines de Rabat, 1995, 127.

6. CNJA, 1993, vol. 2, *op. cit.*, 13.

est prêt à abandonner ses études supérieures si une occasion d'emploi est offerte, 56,4 % seulement des étudiants et étudiantes interrogées en 1992 affirment leur attachement aux études. A cet égard, la différence entre étudiants et étudiantes n'est pas significative (respectivement 52 et 48 %) ¹.

D'autres attitudes et représentations indiquent la dépréciation du diplôme. Même les diplômés de l'enseignement supérieur sont de moins en moins valorisés puisqu'ils ne conduisent guère systématiquement à un emploi. Les filières sont valorisées suivant qu'elles mènent ou non à l'emploi. Les différents enquêtés trouvent que le diplôme, aussi valorisé soit-il, est insuffisant. C'est devenu un sens commun d'invoquer l'importance du piston, de la corruption, du réseau personnel dans l'obtention d'un emploi. ² Selon les résultats de l'enquête de 1992, 37 % des étudiants trouvent que le piston est l'atout principal pour trouver du travail, et 33,4 % pensent que c'est le diplôme. Le réseau familial et la corruption sont cités par 5 % des enquêtés. Selon la même enquête, la disposition de la majorité des étudiants à émigrer (59,8 %) traduit aussi le désespoir des jeunes. ³

En milieu rural, c'est le travail rémunéré qui est de plus en plus valorisé au détriment des échanges traditionnels de services. L'entraide collective (*touiza*, *tiwizi*), tant vantée comme forme et symbole de solidarité entre les foyers, est perçue par les jeunes comme une corvée imposée par les chefs de famille. Des jeunes reprochent à ces deniers de manger et de boire du thé en groupe pendant qu'eux travaillent les champs des membres du village. Le principe de l'entraide est maintenu. Chaque foyer contribue à l'action collective, mais ce sont les jeunes qui effectuent le travail. Ceux-ci ne veulent plus travailler gratuitement et cherchent du travail temporaire, des fois à des centaines de km de leurs villages (cueillette d'olives, moissons à 60 ou 70 DH par jour). La situation est présentée comme tragique par les chefs de famille qui trouvent insolite d'embaucher de la main d'œuvre alors que leurs fils travaillent pour leur compte. Les jeunes, mariés ou non, cherchent l'autonomie grâce au travail rémunéré. Pour la majorité, cette autonomie demeure lâche à défaut d'une source régulière de revenu.

Déjà en 1969, Pascon et Bentahar mentionnent ce changement chez les jeunes ruraux qui s'emploient chez des tiers en délaissant le travail familial : « Il n'est pas rare de voir des moissonneurs adolescents faisant des travaux à quelques kilomètres de l'exploitation familiale alors que leur père a dû engager des moissonneurs salariés ». Les attitudes des jeunes changent à l'égard du travail au sein de leur famille. Celui-ci ne permet pas aux jeunes d'accéder à l'argent. 46 % des jeunes interviewés préfèrent travailler pour un employeur. Ils invoquent la liberté et l'argent. Parmi les arguments avancés :

- « Moi je veux un travail propre, bien rémunéré, qui finit à telle heure et après on est libre d'aller où on veut dépenser son argent »
- « Le travail sans argent n'a aucun sens »
- « Si mon père veut me payer, j'accepte bien de travailler pour lui ».

Les jeunes (56 %) qui sont pour le travail dans l'exploitation familiale justifient leurs attitudes par le mauvais traitement en dehors de la famille et le fait de travailler une terre qui leur reviendra un jour. ⁴

En milieu rural, les structures familiales changent à mesure que les jeunes disposent de sources de revenus indépendantes de l'exploitation familiale. Ces sources de revenus liées à l'activité agricole (ouvriers agricoles), à l'émigration et aux activités de service (tourisme rural, en montagne, dans les oasis et le désert) se développent en milieu rural. ⁵

1. Bourqia, 1995, *op. cit.*, 123.

2. cf, Bennani-Chraïbi, 1994, *op. cit.* 137-150.

3. Bourqia, 1995, *op. cit.* 128, 132, 136.

4. Pascon et Bentahar, *op. cit.*, 185, 195-96.

5. Rachik, Hassan, *Le sultan des autres, rituel et politique dans le Haut Atlas*. Casablanca : Afrique Orient. 1992, p. 129-150.

Conclusion

- i. Le chômage concerne plus les jeunes que les adultes et parmi les jeunes ce sont les jeunes filles qui sont les plus touchées. L'augmentation du taux du chômage chez les jeunes femmes à partir des années 1980 est l'une des mutations structurelles les plus significatives dont il faut prévoir les conséquences sociales.
- ii. Deux discriminations relatives au genre et au milieu de résidence pèsent sur une grande partie de la jeunesse. Les jeunes femmes rurales qui sont le symbole de cette double discrimination méritent un traitement privilégié quant à la scolarisation et la lutte contre l'analphabétisme.
- iii. La majorité des jeunes chômeurs n'ont jamais travaillé. L'obstacle majeur consiste à trouver un premier emploi.
- iv. L'arrivée des diplômés chômeurs constitue une autre mutation qui a ébranlé le rapport de la jeunesse estudiantine au diplôme, à l'enseignement et au travail. Elle montre que les solutions et les avancées réalisées en matière de généralisation de l'enseignement peuvent produire des effets pervers. Aussi, la lutte contre l'analphabétisme, la scolarisation de la fille rurale ne sauraient être des fins en soi. L'accès de la jeune fille rurale à l'école et au marché de l'emploi peut générer ou accélérer des phénomènes sociaux nouveaux comme l'émigration autonome (en dehors du cadre familial) des jeunes filles de la campagne vers la ville.¹
- v. Avec la croissance du taux des diplômés chômeurs, la dépréciation subjective (de la part des intéressés eux-mêmes) et objective (déterminée par le marché de l'emploi), on assiste depuis les années 90 à un autre changement structurel de la jeunesse. Sur le plan sociologique, la frustration est d'autant plus importante que ceux qui vivent des inégalités sociales ont les moyens intellectuels d'en être conscients et de les exprimer. Pour la première fois au Maroc, des jeunes expriment de façon organisée et continue leurs frustrations quant à la recherche d'un emploi.
- vi. En milieu rural, la valorisation du travail rémunérée conduirait les jeunes à l'adoption d'attitudes qui rompent avec les structures et les valeurs « traditionnelles ». L'autorité du père fondée d'abord sur la dépendance des enfants est de plus en plus fragilisée par les nouvelles opportunités du travail occasionnel ou permanent offerts aux jeunes. L'image de la famille rurale où tous ses membres travaillent dans une même exploitation est en train d'être brisée par les jeunes ruraux.

Tableau 2.1. : Taux d'alphabétisme par groupe d'âge et par sexe
(1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960			1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	30,6	08,9	20,1	71,6	47,6	59,5
20-24	24,6	03,3	12,7	71,1	44,2	57,3
25-29	21,1	01,6	10,5	64,0	37,9	50,2

Source, CERED, septembre, 1996, 23.

1. Voir Bourqia, Rahma et Rachik, Hassan, Migration féminine dans la région Marrakech-Tensift-El Haouz, Direction de l'aménagement du territoire, 2003.

Tableau 2.2. : Taux d'alphabétisme chez les jeunes hommes par groupe d'âge et selon milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960		1994	
	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
15-19	61,9	17,7	88,8	54,7
20-24	49,6	14,6	86,5	52,3
25-29	39,5	13,9	81,2	39,0

Source, CERED, septembre, 1996, 22

Tableau 2.3. :Taux d'alphabétisme chez les jeunes femmes par groupe d'âge et selon le milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960		1994	
	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
15-19	61,9	17,7	88,8	54,7
20-24	49,6	17,6	86,5	52,3
25-29	39,5	13,9	81,2	39,0

Source, CERED, septembre, 1996, 22

Tableau 2.4. : Niveau d'instruction des jeunes (15-34 ans) selon le sexe et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	15	60	18	50	34
Primaire	24	27	32	19	26
Secondaire	45	11	37	25	30
Supérieur	12	1	8	5	7
Autres	4	1	5	1	2
Total	100	100	100	100	100

Source : CNJA, 1993, vol., 3, 12

Tableau 2.5. : Taux de chômage des jeunes selon l'âge et le sexe en 1982 et 1994

Groupes d'âge	1982			1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	33,3	18,9	23,4	31,0	35,5	32,2
20-24	18,2	16,7	17,9	23,7	39,6	30,7
25-29	11,0	12,1	11,2	16,5	33,4	24,1
30-34	7,5	8,6	7,7	7,6	19,40	16,6

Source : Direction de la Statistique, 1982, 42 ; DS, janvier 1996, 81.

Tableau 2.6. : Évolution du taux de chômage selon le sexe le milieu de résidence (1971-1994)

	Urbain			Rural			Ens		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
1971	14,4	19,1	15,0	5,2	5,3	5,2	8,2	12,1	8,8
1982	11,7	14,2	12,3	10,0	6,5	9,5	10,7	10,7	10,7
1994	17,1	29,6	20,3	10,9	10,5	10,8	14,1	23,1	16

Source : RGPH, 1994.

Tableau 2.7. Taux de chômage selon l'âge et le sexe et le milieu en 1982

	1960			1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	30,9	21,1	27,2	22,4	16,4	21,2
20-24	20,9	19,6	20,5	16,2	10,9	15,5

Source : Direction de la Statistique, 1982, 45

Tableau 2.8. Taux de chômage selon l'âge et le sexe et le milieu en 2002.

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	33,2	37,0	34,2	7,5	2,3	6,2
20-24	23,9	32,9	26,2	5,4	2,9	4,7

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistique, 2003, p. 500, 501.

Tableau 2.9. : Chômage et diplôme obtenu (1984, 1992)

	1984	1992
Sans niveau scolaire	27,1	13,3
Niveau Primaire	40,1	28,7
Niveau Secondaire	27,6	46,8
Niveau Supérieur	2,8	10,5

Source : Direction de la Statistique, 1995, 74.

Tableau 2.10. : Demandes d'emploi par types de diplômes

Demandes d'emploi par types de diplômes	Effectifs	Pourcentage
Diplômes universitaires	1247	1,2
Diplômes universitaires supérieurs	1234	1,2
Diplômes des grandes écoles	21 698	21,6
Titulaire d'une licence	5 109	5,1
Titulaires du DEUG	20 854	20,8
Techniciens	49	49,6
Bacheliers	788	0,5
Autres	444	
Totaux	100 347	100

Source : CNJA, 1992, 12.

3. Rapports à la famille et au mariage

3.1. En 1994, 21,6 % des chefs de ménage étaient jeunes et 2,74 % étaient des femmes résidant presque toutes en milieu urbain. Concernant les jeunes hommes, on comptait également plus de chefs de ménage en ville (10,56 %) qu'en campagne (7,86 %).

Par rapport à l'ensemble des mariés, les jeunes représentent 36,32 %. Cependant, les deux tiers (24,16 %) sont des femmes. Les jeunes hommes ne représentent que 12,16 %. Il n'existe guère de différence quant au milieu de résidence, presque les mêmes proportions sont observées aussi bien pour les hommes (5,78 % en ville et 6,38 % en campagne) que pour les femmes (12,29 % en ville et 11,87 % en campagne). Si on prend en compte les groupes d'âge, les taux les plus élevés sont enregistrés chez les 25-29 ans (48,7 %) et les 30-34 ans (70,5 %). Pour ces deux groupes d'âge, le taux du mariage a connu, par rapport à 1982, une nette régression, respectivement de 16 et de 13 points.

Le recul de l'âge du mariage tendrait à faire coïncider de façon non équivoque la jeunesse avec le célibat. La majorité des jeunes valorisent la famille, mais sont, paradoxalement, de plus en plus dans l'impossibilité de la fonder. En 1994, 38,5 % de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires. La proportion des célibataires est plus élevée chez les 15-19 ans (93 %) et les 20-24 ans (72 %). Elle diminue pour les 25-29 (48,5 %) mais reste supérieure au taux enregistré à l'échelle nationale (38,5 %). Elle n'est que de 25,3 % pour

les 30-34 ans. Les hommes sont plus concernés que les femmes, respectivement 45,4 % et 31,9 %. Si on prend les 25-29 ans et les 30-34 ans, nous remarquons que la proportion de jeunes hommes célibataires représente presque le double de celles des jeunes femmes (respectivement 63,5 % contre 35,1 % et 33,3 % contre 18,3 %).

Selon une enquête du CNJA, 75 % des jeunes vivent avec leurs parents. 21 % (dont les jeunes femmes mariées vivant avec leurs époux) habitent chez eux. Les jeunes hommes qui vivent en dehors de la famille d'origine ne représentent que 11 %. (CNJA, 1993, vol. 1, op. cit. p. 8-9).

Le taux du célibat ne cesse d'augmenter. Il n'était que de 15,1 % en 1960. Le changement est plus remarquable chez les femmes : le taux du célibat est passé de 6,7 % en 1960 à 31,9 % en 1994 (chez les hommes, de 23,9 % à 45,4 %). Même si le taux des femmes célibataires reste relativement inférieur, il est en lui-même « dramatique ». Le célibat est normalement vécu par les jeunes filles comme un drame. Le fait que 35,1 % des femmes âgées de 25-29 ans soient célibataires est un fait démographique et sociologique qui mérite plus d'attention. On ne peut l'attribuer à la prolongation des études qui reste faible pour les femmes de cet âge.

Les jeunes ruraux sont aussi, et de plus en plus, touchés par le célibat. En 1994, 35 % des jeunes ruraux sont célibataires alors qu'ils ne représentaient que 14,2 % en 1960. L'un des changements significatifs qui mérite d'être noté réside dans le fait que, relativement au célibat, la différence entre l'urbain et le rural a tendance à s'estomper. L'écart était d'abord faible, il n'était que de 3,3 points en 1960 (17,5 % en milieu urbain contre 14,2 % en milieu rural), il s'est élevé à 8,7 points en 1971 (30,5 % contre 21,8 %) et à 11,9 % en 1982 (39,6 % contre 27,7 %) pour chuter à 6,4 % en 1994 (41,4 % contre 35 %).

Le mariage est représenté comme une condition essentielle pour l'accès au statut d'adulte. Mis à part les jeunes contraints de vivre avec leurs parents, le mariage doit être en principe précédé par la recherche d'un emploi. Mariage et emploi sont deux conditions majeures pour l'accès au statut d'adulte. Cependant, ces conditions ne sont pas représentées de la même façon selon qu'on est garçon ou fille. Avec la persistance du chômage, des filles diplômées optent pour les stratégies « traditionnelles » : « trouver un homme prêt » (entendre qui a un emploi, une maison etc.) et devenir adulte seulement grâce au mariage.

L'âge moyen au premier mariage renseigne également sur l'importance accrue du célibat des jeunes. La première remarque est qu'il ne cesse d'augmenter. De 1960 à 1994, il est passé pour les jeunes hommes de 24 à 28 ans (soit un allongement de 4 ans) et pour les jeunes filles de 17 à 25 ans (soit un allongement de 8 ans). Le changement le plus remarquable à cet égard concerne les filles en milieu urbain dont l'âge au premier mariage a augmenté de 9 ans mais aussi les jeunes filles rurales dont l'allongement a été de 7 ans.

Autre changement remarquable : la diminution de l'écart d'âge au premier mariage entre hommes et femmes. Il est passé de 6,63 ans en 1960 à 4,2 ans en 1994. A cet égard la différence entre les sexes a tendance à s'estomper.

A la campagne comme en ville, on observe la même tendance. Pour la même période, l'âge moyen au premier mariage a augmenté de 4 ans en milieu rural et de 7 ans en milieu urbain. En 1960, la différence entre milieu rural (17 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes) et urbain (17 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes) était quasi inexistante. En 1994, l'écart entre la campagne et la ville est resté presque le même (2,7 ans pour les femmes et de 2,9 ans pour les hommes).

3.2. Plusieurs enquêtes révèlent que la famille demeure l'institution refuge et l'institution la plus valorisée par les jeunes. 80 % des étudiants enquêtés déclarent que la famille est l'institution qui leur inspire le plus confiance contre 2 % qui citent l'État ou les partis politiques.¹ Selon une enquête du CNJA (1993), 70 % des jeunes considèrent la famille comme un appui (peu de différence entre l'urbain et le rural, respectivement 66 % et 71 % et entre masculin et féminin respectivement 68 % et 71 %). Seuls 7 % des jeunes considèrent la famille comme un handicap.²

Considérer la famille comme un appui est en grande partie un jugement de fait (et non seulement un jugement de valeur). Les manifestations du soutien familial sont nombreuses (entretien financier, « intervention » pour obtenir un service etc.)³

Cependant, en dépit de cette valorisation constante de la famille, qu'on trouve aussi dans les pays occidentaux où la famille est sujette à des transformations structurelles profondes, on observe un changement d'attitude chez les jeunes notamment à l'égard des relations familiales. Concernant le choix du conjoint où les parents devraient jouer un rôle décisif sinon exclusif, l'autonomie du jeune est de plus en plus confirmée.

Dans les années 1960, plus de 75 % des élèves garçons et plus de 55 % des élèves filles considèrent le mariage comme une affaire personnelle (Adam, 83). Chez les jeunes ruraux enquêtés en 1969, 40 % affirment que c'est à eux de choisir le conjoint, 38 % pensent que c'est le père ou la mère qui doit le faire.⁴ Les jeunes ruraux seraient plus soumis à l'autorité des parents, cependant la proportion des jeunes qui pensent que le choix du conjoint est leur affaire est considérable.

Les enquêtes sur le choix du conjoint montrent que l'influence des parents est encore grande notamment pour les filles. Selon une enquête nationale, 65 % des mariages des Marocaines sont arrangés par les parents. Seuls 16 % des femmes déclarent avoir choisi elles-mêmes leur premier conjoint et 2,5 % sous l'influence d'une amie. Cette proportion varie selon l'instruction des femmes. L'autonomie de la femme à cet égard augmente : 63 % des femmes ayant le niveau secondaire ou plus ont choisi elles-mêmes leur conjoint contre seulement 12 % chez les femmes analphabètes (CERED, 1997, 49-54).

En milieu urbain, et particulièrement chez les étudiants, les rapports d'autorité au sein de la famille sont moins valorisées. Concernant le rapport au père, 31 % des étudiants trouvent qu'il est caractérisé par l'obéissance, 48 % par l'entente. Quant à la communication avec les parents, 7,4 % seulement déclarent n'aborder aucun sujet avec leurs parents.⁵ Cependant, il existe des domaines où la famille est disqualifiée. Pour le choix des études universitaires, 60 % des étudiants n'ont consulté personne, 22 % un membre de la famille (père, mère, frère ou sœur), 9,2 % des amis.⁶ C'est dans le domaine sentimental que la famille reste un cadre inapproprié, elle vient largement après les amis : 16 % consultent les parents et 41 % leurs amis. Concernant d'autres aspects de la famille, les étudiants adoptent des conceptions « modernes ». 88 % sont pour la contraception et le planning familial, 83 % sont pour le travail de la femme à l'extérieur, 49 % estiment que le nombre idéal des enfants ne doit pas dépasser deux.⁷

1. Bourqia et al, 1995, *op. cit.*, 134.

2. CNJA, 1993, vol 3, *op. cit.*, 53.

3. cf. Bennani-Chraïbi, 1994, *op.cit.*, 163-180.

4. Pascon et Bentahar, *op.cit.* 256-57.

5. El Harras, Mokhtar, L'étudiant et la famille, in. Bourqia, Rahma, El Harras, Mokhtar et Bensaid, Driss, *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1995, 58-60, 126.

6. El Harras, Mokhtar, L'étudiant et la famille, in. Bourqia, Rahma, El Harras, Mokhtar et Bensaid, Driss, *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1995, 50, 58-65, 124, 126.

7. El Ayadi, M. « La jeunesse et l'islam Tentative d'analyse d'un habitus religieux cultivé », in Bourqia, R, El Ayadi, M, El Harras, M., Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000, 98-103.

Conclusion

- i. Le taux du mariage connaît une nette régression chez les jeunes. L'âge du jeune célibataire augmente. Le mariage précoce est presque un souvenir du passé. De nouvelles attentes, notamment en matière de logement et de loisirs, seront exprimées par des jeunes qui souhaitent vivre loin des parents.
- ii. Il faut prendre en compte l'apparition de jeunes femmes chefs de ménage qui étaient en 1994 au nombre de 121 600. Ce genre de phénomènes dont l'importance est souvent cachée par leur faible taux est le premier signe des nouvelles mutations familiales, et de ce fait méritent d'ores et déjà l'attention à la fois des chercheurs et des responsables politiques.

Tableau 3.1. : Proportions des jeunes chefs de ménage (15-34 ans) selon le sexe et le milieu de résidence (1994)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	10,56	2,08	12,64
Rural	7,86	0,66	8,52
Ensemble	18,42	2,74	21,16

Source : Taux calculé (par l'auteur) à partir des effectifs des chefs de ménage, Direction de la Statistique, janvier 1996, 273-275.

Tableau 3.2. : Proportions des jeunes chefs de ménage selon le groupe d'âge et le sexe (1994)

Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	0,6	0,6	0,6
20-24	2,7	2,9	2,8
25-29	6,4	5,6	6,3
30-34	12,0	8,8	11,5

Source : Direction de la Statistique, janvier 1996, 101

Tableau 3.3. : Proportions des jeunes mariés (15-34 ans) selon le sexe et le milieu de résidence (1994)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	5,8	12,29	18,07
Rural	6,38	11,87	18,25
Ensemble	12,16	24,16	36,32

Source : Taux calculé (par l'auteur) par rapport à l'effectif total des mariés (8 735 086), à partir de la répartition de la population selon l'État matrimonial, Direction de la Statistique, janvier 1996, 141-148)

Tableau 3.4. : Proportions des jeunes mariés selon le sexe en 1982 et 1994

Groupes d'âge	1982			1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	2,0	16,9	9,5	1,0	12,1	6,7
20-24	18,5	54,7	36,6	10,6	41,4	26,4
25-29	53,3	76,6	64,8	35,6	60,3	48,7
30-34	81,4	86,3	83,8	65,3	75,1	70,5

Source : Direction de la Statistique, 1982, p. 18; Direction de la Statistique, janvier 1996.

Tableau 3.5. : Évolution du taux du célibat (1960, 1971, 1982, 1994)

	1960	1971	1982	1994
Femmes	6,7	17,0	25,6	31,9
Hommes	23,9	33,2	41,0	45,5
Rural	14,2	21,8	27,7	35,0
Urbain	17,5	30,5	39,6	41,4
Ensemble	15,1	25,0	33,2	38,5

Source : CERED, septembre, 1996, 10, 12, 17.

Tableau 3.6. Proportion des jeunes célibataires par groupe d'âge et par sexe

Groupes d'âge	1960			1982			1971			1994		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
15-19	95,5	41,9	69,2	96,9	70,2	84,0	97,9	81,5	89,6	98,9	87,2	93,0
20-24	58,4	06,1	29,4	71,3	20,4	44,7	80,5	40,5	60,5	89,0	55,9	72,0
25-29	21,9	02,3	11,2	30,6	06,6	17,0	44,8	17,0	31,1	63,5	35,1	48,5

Source : CERED, septembre, 1996, 22.

Tableau 3.7. Proportion des jeunes célibataires par groupe d'âge et par milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960		1971		1982		1994	
	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.
15-19	69,8	69,0	89,0	80,7	93,2	86,3	94,6	91,4
20-24	32,3	28,2	56,0	37,9	71,1	49,9	77,4	65,4
25-29	13,1	10,5	23,4	13,7	41,4	20,7	56,0	37,5

Source : CERED, septembre, 1996, 22.

Tableau 3.8. Proportion des jeunes hommes célibataires par groupe d'âge et selon le milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960		1971		1982		1994	
	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.
15-19	96,8	94,2	98,1	96,2	98,9	96,9	99,4	98,3
20-24	63,4	56,3	81,5	65,3	89,0	71,9	93,0	84,2
25-29	25,2	20,7	39,6	25,9	56,5	32,7	72,2	50,9

Source, CERED, septembre, 1996, 22

Tableau 3.9. Proportion des jeunes filles célibataires par groupe d'âge et selon le milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

Groupes d'âge	1960		1971		1982		1994	
	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.
15-19	44,2	40,7	80,5	62,8	87,7	75,9	89,9	84,5
20-24	07,5	05,5	33,3	12,4	52,8	28,5	92,6	74,8
25-29	02,6	02,2	09,9	04,0	25,3	09,2	41,7	25,6

Source, CERED, septembre, 1996, 22

Tableau 3.10. Age moyen au premier mariage par sexe et selon le milieu de résidence (1960, 1982, 1971, 1994)

	1960			1971		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	24,4	23,9	23,9	26,7	24,8	25,6
Feminin	17,5	17,2	17,27	20,8	18,7	19,55

	1960			1971		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	28,5	25,6	27,6	30,9	28,1	30,0
Feminin	23,7	20,8	22,23	26,4	23,7	25,8

CERED, *Atlas démographique, 1990, 51-72*; CERED, *septembre, 1996, 36*.

4. Jeunes et politique

C'est devenu un lieu commun que d'affirmer l'indifférence croissante des jeunes à la politique. En plus de cette indifférence, affirmée plus que confirmée, d'autres types de rapport positifs à la politique peuvent être distingués : celui où les jeunes sont encadrés dans des organisations politiques ou à caractère politique et celui où le rapport à la politique se fait en dehors de toute agence politique. On peut aussi ajouter les nouvelles formes d'actions collectives qui s'inscrivent dans le cadre de la société civile et qui sont souvent présentées comme un palliatif à l'action politique (officielle ou partisane)¹.

4.1. Concernant l'adhésion des jeunes aux partis politiques, on n'a pas pu obtenir des statistiques. On ne connaît pas, faute d'enquêtes nationales, le nombre des jeunes adhérents à des partis politiques. L'enquête de 1992 montre que le taux des adhérents parmi les étudiants ne dépasse pas 7 %.² D'après une autre enquête menée à l'échelle nationale, 32,1 % des jeunes enquêtés savent ce qu'est une association (48 % en urbain et 10 % en rural), 4 % adhèrent à une association (0,7 % en rural) dont 80 % à des associations sportives, culturelles et éducatives et 18 % à des associations à caractère politique.³ La question est de savoir quelle est la proportion de jeunes (ou de la population en général) qui manifeste un intérêt à la politique, adhère à des organisations politiques pour qu'on puisse parler de politisation ou dépolitisation ?

Le recrutement politique de la jeunesse fut un grand enjeu au lendemain de l'indépendance. La première organisation créée est la Jeunesse istiglalienne qui a tenu son premier congrès entre le 25 et le 29 mars 1956 à Fès (indépendance proclamée le 2 mars 1956). Quelques mois plus tard (1^{er} novembre 1956), le parti concurrent du parti l'Istiqlal, le PDI créa « l'Union de la jeunesse démocratique » et l'UMT la « Jeunesse ouvrière marocaine ». La création de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains) en 1956 et son action, notamment durant les années 1960 et 1970, témoigne de l'intérêt de la jeunesse estudiantine à la politique et à l'activisme politique.

1. Voir, Mounia Bennani-Chraïbi, « Parcours, Cercles et médiations à Casablanca », Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier, in Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, *Résistance et protestation dans le monde musulman*, Paris, Presse de Sciences Po, 2003, 293-251.

2. Bourqia, 1995, *op. cit.*, 133.

3. CNJA, 1993, vol, 3, *op. cit.*, 51-66

Tableau 4.1. : Organisations de jeunesse des partis
et des syndicats Organisations

Organisations	Date	Organisations	Date
Jeunesse istiglaliennne	1956	Jeunesse USFP	1975
Jeunesse démocratique	1956	Jeunesse PPs	1976
Jeunesse UMT	1956	Jeunesse UC	1987
Jeunesse UNFP	1959	Jeunesse CDT	1978
Jeunesse MP	1960		

La question de la dépendance ou de l'autonomie politique des jeunes au sein de ces organisations dépasse le cadre de ce rapport. Il faut simplement souligner que durant les dernières années, des leaders des organisations de jeunesse ont manifesté leur désaccord par rapport à l'orientation politique de leurs partis.

La création d'associations où les jeunes ne défendent pas les orientations générales des partis politiques, mais des intérêts qui leur sont spécifiques constitue un changement dans le rapport des jeunes à l'action politique organisée. La création d'associations de jeunes chômeurs en est une illustration. L'action collective des jeunes chômeurs est marquée par le « mouvement de Salé » qui débuta en juillet 1991. Cette action était conduite par plus de 300 diplômés en chômage qui ont organisé pendant plus de 5 mois des marches et des grèves de faim. Pour la majorité (90 %) qui n'a aucun contact avec les organisations politiques, il s'agit d'une première expérience politique. La nouveauté de ce mouvement, dans un contexte où l'action des jeunes était caractérisée par la spontanéité et la violence est qu'ils instaurent un rapport organisé, et donc moins spontané, à la politique. Ils ont adopté un nouveau style d'action collective, une nouvelle culture politique de la revendication (marche, sit-in, négociation avec les autorités, slogans scandés, chants photocopiés et distribués...) Il faut aussi noter à cet égard que plus de 53 % des jeunes protestataires était de sexe féminin.¹

4.2. En milieu rural, on assiste à l'émergence de nouveaux leaders, les jeunes instruits. L'usage du terme *chabab* par les ruraux semble devenir fréquent et politiquement significatif à partir des années 1990. La dynamique créée autour de l'idée de la société civile conjugée avec le retour souvent forcé de jeunes instruits dans leur milieu d'origine a créé un contexte favorable au changement politique en milieu rural. Ce changement concerne notamment le leadership et le rapport entre les jeunes et les « vieux » du groupe social *jmâa*. Plusieurs villages se sont organisés en associations (ONG) afin d'introduire des biens collectifs « modernes » (électrification, eau courante, dispensaires, routes, etc.) Ce sont les jeunes instruits du village qui gèrent l'association. La création et le fonctionnement de celle-ci exige un savoir-faire qui fait défaut aux anciens notables. Ceux-ci sont contraints de compter sur la compétence des jeunes instruits pour créer une association, rédiger des rapports, tenir une comptabilité, gérer des équipements électriques, etc. La nature des projets collectifs favorise une nouvelle structure de pouvoir et une nouvelle division du travail qui augmente le pouvoir des jeunes instruits. Le leadership des communautés rurales n'est plus le monopole des « anciens » ; à côté sont créées de nouvelles structures politiques dominées par les jeunes qui sont en train de créer de nouveaux fondements du pouvoir (savoir technique et juridique, relations avec les bailleurs de

1. Bennani-Chraïbi, 1994, *op. cit.*, 287-315.

fonds...) et une nouvelle culture politique référant à la citoyenneté, à la démocratie, au développement durable, à l'écologie etc.¹

Les changements économiques et politiques permettent aux jeunes ruraux de dépendre de moins en moins de l'exploitation du père, aux jeunes instruits de faire valoir leur savoir et leur capital social et ainsi de créer des domaines de leadership que les « porteurs de turbans », comme des jeunes se plaisent à désigner la génération de leurs pères, sont incapables de maîtriser. En milieu rural, la gérontocratie, l'ordre politique traditionnel jugé discriminatoire, est de plus en plus dépassé, critiqué et rejeté par les jeunes. Là aussi la thèse des « fellahs, des notables défenseurs du trône » (R. Leveau) est entrain d'être dépassée par les faits. La perception de la politique comme une cascade de commandements où le jeune est le dernier maillon de la chaîne qui subit l'autorité cadre moins avec les aspirations des jeunes ruraux instruits.

Grâce aux actions destinées aux femmes rurales (alphabétisation, promotion des activités génératrices de revenus, prise en charge de maladie de l'enfant), quelques associations ont fait place aux jeunes filles souvent en tant qu'animatrices auprès des femmes. Des fois, c'était à l'issue de conflit ouvert que des jeunes ont imposé que des filles accèdent au bureau des associations villageoises. C'est une nouvelle brèche qui est ouverte car traditionnellement les femmes sont exclues de l'espace public en milieu rural.

Conclusion

- i. L'encadrement politique des jeunes par les partis reste un processus mystérieux. L'établissement de données statistiques et leur publication relèvent d'une culture politique qui fait de la mobilisation collective (et non des tractations secrètes) un enjeu central.
- ii. Les enquêtes d'opinion qui permettent de saisir l'évolution du rapport des jeunes à la politique font défaut. Aussi, sommes-nous acculés à une grande prudence en utilisant des données partielles.
- iii. Les jeunes diplômés ont instauré une nouvelle culture politique de la revendication, qui rompt avec les actions violentes et spontanées.
- iv. Les critères d'accès à la notabilité sont en train de changer en milieu rural. L'image du notable riche et analphabète est sérieusement concurrencée par celle du jeune instruit, diplômé et sachant tisser des relations, non (pas seulement) de clientèle, mais professionnelles avec l'administration, les bailleurs de fond étrangers et le réseau associatif.

5. Rapports à la religion

La question est de savoir quelle place occupe la religion chez les jeunes ainsi que les changements dans leurs attitudes et valeurs, comparées avec celles de la génération des parents. Les jeunes disposent de deux possibilités majeures pour se démarquer de la génération précédente : transgresser les normes (ne pas prier, ne pas jeûner etc.) ou les réinterpréter en pratiquant différemment la religion. Ces possibilités dépendent moins des jeunes que du contexte social, du marché des valeurs religieuses existant, c'est à dire ce qui est offert aux jeunes à travers les mass-media, l'école, la mosquée, le livre, le marché informel des cassettes vidéo et audio, et tout récemment la « toile » (le web). Les jeunes n'inventent ni l'athéisme, ni l'agnosticisme, ni le voile, ni les nouvelles manières de prier, ni l'extrémisme religieux. Dans notre cas, comprendre

1. Voir Chattou, *op. cit.*, 160-161. Mernissi, Fatima, *Les Aït Débrouille*, Le Fennec, Casablanca, 1997.

les jeunes, c'est aussi comprendre les changements que connaît ce marché des valeurs où sont diffusées de « nouvelles » manières de penser, de sentir et d'agir que les jeunes rejettent ou adoptent. Le rapport des jeunes à la religion doit tenir compte de la structure du marché des valeurs religieuses et de ses transformations.

5.1. Parmi les élèves enquêtés par A. Adam en 1961, seuls 5 % des enquêtés estimaient que la religion tenait une place plus grande que dans la génération précédente. La majorité (80 %) affirmait l'étiollement de la religion. Parmi les constatations recueillies : « les jeunes se détachent de la religion », « il y a un sur mille qui pratique », « plus de 50 % ne font ni ramadan ni prière », « autrefois un musulman était renié par sa famille s'il épousait une chrétienne, aujourd'hui non », « la religion est l'opium du peuple », « les questions économiques sont plus importantes¹ ».

Doit-on conclure au recul de la religion chez les élèves marocains d'après l'indépendance ? En tout cas, quel que soit le rapport des élèves à la religion, les questions prioritaires de leur époque étaient politiques, économiques et sociales. La question de la sécularisation progressive des sociétés, du recul de la religion, doit être nuancée. Les processus de changement ne sont ni linéaires ni irréversibles. Les recherches récentes sur le rapport des jeunes à la religion vont dans ce sens.

Si on considère la pratique de la prière, on peut (même si les enquêtes dont nous disposons ne sont pas comparables) supposer une intensification de la pratique chez les étudiants (qu'on ne peut transposer aux jeunes en général). Selon une enquête menée par M. Tozy au début des années 1980, seuls 8 % font la prière régulièrement, 26 % occasionnellement et 49 % ne la font pas. L'enquête de 1992 révèle que 54 % des étudiants font la prière. Alors faut-il conclure à l'absence du religieux lorsque seuls 8 % des étudiants font régulièrement la prière et au retour du religieux lorsque la proportion des pratiquants « augmente » ? Ni l'un ni l'autre. Nous avons dit que le retour du religieux (si cette expression a un sens) n'est pas un processus irréversible. S'agissant toujours de la pratique de la prière, l'enquête de 1996 enregistre une « diminution » de 10 points par rapport à celle de 1992. De plus, les attitudes religieuses ne sont guère absentes même lorsque la pratique de la prière est défaillante. Selon l'enquête de Tozy où seuls 8 % pratiquent régulièrement la prière, 75 % considèrent la prière comme une condition nécessaire pour être musulman et 83 % ont déjà prié. Les mêmes étudiants furent invités à choisir entre plusieurs définitions répondant à la question « Qu'est ce que être musulman ? » 5 % répondent qu'il suffit « d'être né musulman », 11 % estiment qu'il faut « être croyant », 15 % qu'il faut « être croyant et militant dans une organisation islamique pour faire appliquer la vraie religion par tous les musulmans » et 49 % affirment qu'il faut « être croyant et pratiquant ». Les conclusions deviennent moins simples lorsqu'on prend en considération d'autres indicateurs des croyances et pratiques religieuses. Il faut noter aussi cette discordance entre la pratique et les opinions : 15 % déclarent avoir de la sympathie pour les organisations islamistes alors que 8 % seulement font régulièrement la prière. En comparant plusieurs items (opinion personnelle, vécu quotidien, valeurs) Tozy remarque l'incohérence, voire le caractère contradictoire des réponses : 85 % des enquêtés avaient un rapport ambigu à la religion.² Ceci montre qu'il est difficile de partir d'un seul aspect de la religion (la prière, le port du voile etc.) et d'affirmer soit la sécularisation soit le retour du religieux.³

1. Adam, *op. cit.*, 27-130.

2. Tozy, 1984, 241-261.

3. Sur le rapport des jeunes à la prière, voir Bennani-Chraïbi, 1994, *op. cit.*, 87-93.

Tableau 5.1. : Pratique de la prière par les jeunes étudiants

Pratique de la prière	1984	1992	1996
Régulière	8	54,4	44,74
Occasionnelle	26	27,4	46,02
Ne prie pas	49	17,2	8,90
Sans réponse	17	1,0	0,34
Total	100	100	100

Source : Tozy, 1984; Bourqia et al., 1995, 2000.

Ces résultats, aussi fragmentaires soient-ils, ne confortent pas le lieu devenu commun de la réislamisation des jeunes qui a succédé au court intermède où des mouvements de gauche, issus du mouvement nationaliste, ont marginalisé toute référence religieuse. La réislamisation est illustrée en sélectionnant quelques repères simples qui marquent des ruptures chronologiques dans l'histoire complexe des rapports entre le politique et le religieux. Avant les années 1970, le domaine politique semblait avoir conquis son autonomie par rapport au religieux ; les années 1970 constituent une décennie charnière d'un processus de réislamisation qui s'est confirmé notamment à partir du milieu des années 1980.¹

Ce qu'on appelle retour du religieux ou réislamisation de la société simplifie les processus sociaux. Le paysage religieux est tellement diversifié qu'il est réducteur de le ramener à un seul processus (quel que soit le nom qu'on lui applique : réislamisation, réveil religieux, *sahwa* (...)) On met dans le même sac les pratiques individuelles de piété, les nouvelles conceptions alternatives de l'« islam politique » qui a la particularité d'exagérer sa visibilité, les associations religieuses et des confréries qui se contentent des aspects rituels et moraux. Il serait fallacieux de mettre dans une même catégorie les processus qui ont amené des jeunes à se convertir au militantisme « islamique » avec d'autres qui aboutissent soit au recrutement dans des associations religieuses de jeunes analphabètes ou ayant un niveau d'instruction modeste, soit simplement à la pratique de la prière indépendamment de toute agence religieuse.²

Concernant la participation active, et plus précisément la question de savoir quelles sont les organisations qui méritent qu'on y adhère, 6,6 % ont cité les partis politiques, 10,6 % les mouvements islamistes et 50,8 % les associations à caractère social et humanitaire.³ Remarquons que, relativement aux années 1970, où les islamistes étaient presque absents de la scène universitaire, la proportion des « sympathisants » des mouvements islamistes reste limitée.

5.2. La seconde pratique qui a été aussi rapidement et unilatéralement interprétée est relative au port du voile. Il y a plusieurs modes de porter le voile. Les femmes traditionnelles citadines portaient traditionnellement un « hayek » (vaste pièce de cotonnade blanche dans laquelle la femme se drapait pour sortir) qui cachait le corps et le visage. A partir des années 1950, le hayek commence à être sérieusement concurrencé avant d'être supplanté, dans plusieurs villes du Maroc, par la « jellaba » porté avec un voile dit « *ngab* » « ou

1. Voir Gile Keppel, *La revanche de Dieu*, Paris, Seuil, 1991, pp. 13-14, 31-56., Bruno Etienne et Mohamed Tozy, – Le glissement des obligations islamiques vers le phénomène associatif », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1979, pp. 244-257.

2. Rachik, Hassan, « Jeunesse et tolérance » in R. Bourqia, M. El Ayadi et M. El Harras, Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000, 217-25.

3. Bourqia, 1995, *op. cit.*, 129, 133.

Itame ». Dans les années 1960 et 1970, le clivage passait entre vêtement traditionnel *beldi* et vêtement à l'européenne *roumi* : 63 % des élèves interrogés en 1961 souhaitaient que leurs femmes soient habillées à l'européenne, 15 % à la mode traditionnelle sans *Itame* et 11 % avec *Itame*.¹ Sur un plan strictement religieux, la mode ancienne de se couvrir le corps et le visage est considérée conforme aux normes religieuses. Elle est cependant abandonnée par les jeunes filles.

Sur le plan vestimentaire, le clivage n'est plus d'ordre séculier (traditionnel vs occidental). Depuis les années 1980, il s'inscrit dans un cadre idéologico religieux. Le nouveau voile *hijab* est un symbole religieux dont les usages dépassent le domaine religieux. Pour les jeunes filles instruites, il est aussi une manière de se distinguer de la génération des mères. Là aussi, le schème est le même : celui de manifester le clivage entre générations, mais les moyens utilisés par les jeunes dépendent de l'offre du marché : avant c'était ôter le *Itame* ou le *ngab*, abandonner la *jellaba* ou la porter sans capuchon et sans *Itame*. De nos jours, une nouvelle possibilité est offerte : porter le voile mais autrement que la génération précédente. Le plus important à retenir est que la décision est souvent liée par les intéressées elles-mêmes à l'instruction. Une fille instruite ne doit pas se voiler comme les femmes analphabètes. Au *ngab* et au *Itame* associés à la « petite tradition » (coutumes marocaines), les jeunes filles adoptent le « *hijab* » associé à la « grande tradition » (l'islam)².

Les jeunes filles qui portent le *hijab* ne sont pas nécessairement attachées à la « grande tradition » dans toutes ses manifestations. Celles interviewées par Bennani-Chraïbi aspirent à faire carrière dans des métiers prestigieux (juge, médecin dentiste, professeur universitaire...) Elles refusent la place subalterne qui leur est imposée en tant que femmes. Libération de la femme et respect de la religion sont tantôt perçus comme complémentaires tantôt comme antinomiques. Les jeunes qui rejettent le *hijab* soulignent le caractère intérieur de la foi qui n'a pas à être exhibée. La foi n'a rien à voir avec les vêtements. Ils voient aussi dans le *hijab* un facteur de division de la communauté musulmane.³

Ce qu'il faut souligner dans les différentes enquêtes, c'est le manque d'une cohérence dans les attitudes. En 1961, 63 % des élèves souhaitent que leurs femmes soient habillées à l'occidentale, et seulement 45 % acceptent que leurs épouses travaillent à l'extérieur. En 1996, la moitié des étudiants et étudiantes pratiquent la prière, sont pour le *hijab*, et se prononcent à 90 % pour la mixité à l'école et au travail. Les attitudes religieuses règlent certes des aspects de la vie des jeunes mais non pas tous les aspects.⁴

La polygamie est l'une des questions où l'argumentation sociale l'emporte sur celle religieuse. C'est un cas où les chiffres se démarquent nettement de la norme. La polygamie est autorisée sur le plan religieux mais non désirée sur le plan social par les jeunes. En 1961, 1 % des élèves était pour la polygamie, 26 % des jeunes ruraux interrogés à ce sujet en 1969 étaient contre. Les raisons invoquées sont toutes d'ordre social : « Il y a du dégât à réunir plusieurs femmes », « le mariage avec plusieurs femmes conduit aux disputes » etc.⁵ Les enquêtes les plus récentes (1992 et 1996) révèlent aussi que ceux qui défendent la polygamie sont minoritaires (respectivement 15 % et 21 %) ; Là aussi, étudiants et étudiantes sont presque unanimes à ne pas invoquer la religion, mais des raisons sociales et culturelles. La polygamie est présentée comme une relique du passé, un symbole de l'archaïsme, du patriarcat. Elle est ressentie comme une injustice, comme une menace pour les relations conjugales.⁶

1. Adam, *op. cit.*, 94.

2. Bourqia, 2000, *op. cit.*, 52-62.

3. Bennani-Chraïbi, *op. cit.*, 99-100.

4. Bourqia, 2000, *op. cit.* 73.

5. Adam, *op. cit.*, 95 ; Pascon et Bentahar, *op. cit.*, 263.

6. Bourqia, 1995, *op. cit.*, 93-94 ; El Ayadi, *op. cit.*, 100.

Conclusion

- i. Les attitudes des jeunes ne révèlent ni une sécularisation ni un raz-de-marée religieux. Ce qui est soulignée par différentes enquêtes c'est l'ambiguïté, l'ambivalence, l'incohérence dans les attitudes et les comportements à l'égard de la religion.
- ii. Les jeunes puisent leurs attitudes et valeurs dans leurs contextes. La source d'information en matière religieuse se situe moins dans les relations personnelles (famille, école) que dans des relations anonymes (marché, satellites...)
- iii. Plus l'offre est diversifiée, plus les jeunes seraient moins enclins à s'embrigader dans une seule voie. Une politique publique devrait agir sur le contexte socioreligieux et notamment sur le marché des objets religieux (livres, cassettes...) pour le diversifier et l'améliorer.
- iv. Entre la version officielle de la religion, qui est moins captivante pour les jeunes, et la version contestataire extrémiste, il faut développer plusieurs sphères de débat (société civile, manuels simples sur l'histoire des religions, de l'islam etc.)

Bibliographie

- Adam, André, *Une enquête auprès de la jeunesse musulmane du Maroc*, Aix-En-Provence, Publications des Annales de la faculté des Lettres, 1963
- Hardy, Georges et Brunot, Louis, *L'enfant Marocain Essai d'ethnographie scolaire*, Ed. Bulletin de l'Enseignement Public du Maroc, Janvier 1925 N° 63.
- Bourdieu, Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Cérés Éditions, Tunis, 1993, 146.
- Bennani-Chraïbi, Mounia, *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris, Ed. du CNRS, 1994.
- Les Jeunes marocains et l'ailleurs : appropriation, fascination et diabolisation* / Mounia Bennani-Chraïbi, In Revue d'études palestiniennes : revue trimestrielle Paris : Institut des études palestiniennes, p. 107-118, 1992.
- Bensaid, Driss, *L'étudiant et l'institution*, in. Bourqia, R., El Harras, M. et Bensaid, D., *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1995, 13-39.
- Bougroum, Mohammed et Werquin, Patrick, « Mobilité et chômage des diplômés dans la région de Marrakech », *Région et développement*, 1995, n° 1 (internet) CERED, Atlas démographique, 1990, p. 51-72 (30 07 2 224),
- Bourqia, Rahma, *L'étudiant et les valeurs*, in. Bourqia, R., El Harras, M. et Bensaid, D. *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1995, 71-111.
- Bourqia, Rahma, « Les jeunes et l'expression religieuse : stratégie de l'ambivalence », in, in Bourqia, R, Elayyadi, M, El Harras, M., Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000, 27-85.
- Bourqia, Rahma et Rachik, Hassan, *Migration féminine dans la région Marrakech-Tensift-El Haouz*, Direction de l'aménagement du territoire, 2003.
- CERED (Centre d'études et de recherches démographiques), *État matrimonial au Maroc de 1960 à 1994*, septembre 1996.
- CERED, *Atlas démographique*, 1990.
- CERED, *État matrimonial et stratégies familiales*, 1997.

- Chattou, Zoubir « Le chômage des diplômés et les dynamiques locales », in M. Mahdi (ed), *Mutations sociales et réorganisation des espaces steppiques*, Annajah al jadida, Casablanca, 2003.
- CNJA (Conseil national de la jeunesse et de l'avenir) *Le chômage des jeunes diplômés : évaluation des résultats du recensement des jeunes diplômés en chômage et de l'enquête auprès des employeurs : janvier-février 1991* / Publications du CNJA, 1992.
- CNJA, *Enquête nationale auprès des jeunes 1993 Analyse des résultats* (4 vol), Publications du CNJA, 1994.
- CNJA, *Enquête nationale : jeunes et administration 1998, présentation sommaire des résultats*, Rabat : Publications du CNJA, 1998.
- Dialmy, Abdessamad, *Jeunesse, sida et islam au Maroc : les comportements sexuels des Marocains*, Casablanca, Eddif, 2000.
- Division des statistiques, *Résultat du recensement de 1960*, 3 vol. 1972.
- Direction de la Statistique, *Recensement Général de la population et de l'habitat*, 1971.
- Direction de la Statistique, *Caractéristique socio-économiques de la population d'après le RGPH de 1982*.
- Direction de la Statistique, Ministère du plan, *Caractéristiques socio-démographiques des jeunes*, Rabat : 1991.
- Direction de la statistique, *Population légale du Royaume d'après le recensement général de la population et de l'habitat*, septembre 1994 / Ministère chargé de la population. Direction de la statistique. – Rabat : Publications de la Direction de la statistique, 1995.
- Direction de la Statistique, *Recensement 1994, Les caractéristiques socio-démographiques de la population Niveau national*, Janvier 1996, 295 pages.
- El Ayadi, M. « La jeunesse et l'islam Tentative d'analyse d'un habitus religieux cultivé », in Bourqia, R, Elayyadi, M, El Harras, M., Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000, 87-165.
- El Harras, Mokhtar, L'étudiant et la famille, in. Bourqia, Rahma, El Harras, Mokhtar et Bensaïd, Driss, *Jeunesse estudiantine marocaine Valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1995, 41-70.
- El Harras, Mokhtar, « Famille et jeunesse estudiantine Aspiration et enjeux du Pouvoir », in Bourqia, R, Elayyadi, M, El Harras, M., Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000, 167-216.
- Ikken, Aïssa, *Les Organisations de jeunesse au Maroc*, Rabat, Al Asas, 1997.
- Ministère de la Jeunesse et Sports, Direction de la Jeunesse et de l'Enfance : *Consultation nationale des jeunes, enquête auprès de 18. 109 jeunes*, 2004.
- Pascon, Paul et Bentaher, Mekki, (1969), « Ce que disent 296 jeunes ruraux », *Études sociologiques sur le Maroc*, Publications du Bulletin Économique et Social du Maroc, 1978.
- Rachik, Hassan, « Jeunesse et groupes d'âge en milieu rural », Collectif, *Jeunesse et société dans les pays du Maghreb*, 1991, Faculté des Sciences de l'éducation, Rabat.
- Rachik, Hassan, *Le sultan des autres, rituel et politique dans le Haut Atlas*. Casablanca : Afrique Orient, 1992.
- Rachik, Hassan, « Jeunesse et tolérance » in R. Bourqia, M. El Ayadi et M. El Harras, Rachik H., *Jeunes et valeurs religieuses*, Casablanca : Eddif, 2000.
- Rachik, Hassan, « Jma'a, tradition et politique », Hespéris-Tamuda, Rabat, vol. xxxix, 2001, pp. 147-155.
- Eva Evers Rosander, « Jeunes gens de Beliunich, qbila anjera : des rêves et des réalités », in Ahmed Zougari, Jawhar Vignet-Zunz, Leïla Messaoudi, (ed.), *Les Jbala : espace et pratiques*; Kénitra : Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, 2001, 183-190
- Suleiman, Michael W., « Morocco in the Arab and Muslim World : Attitudes of Moroccan youth », *The Maghreb Review*, Londres, 1-2, 1989, 16-27.
- Tozy, Mohamed, *Champ et contre champ politico-religieux au Maroc*, Thèse Ronéo, Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, 1984. L'échantillon de l'enquête comprend 400 étudiants de Casablanca et de Rabat.